

## Rencontre du 12 avril

Dernière mise à jour : 20-12-2010

Compte rendu de la rencontre du 12 avril 2007 entre associations, syndicats professionnels infirmiers et syndicats pluri-catégoriels

Organisations syndicales présentes :

CGT UFMICT - CNI - CNI Locale Charcot - CNI Locale St Antoine - CONVERGENCE INFIRMIERE - SNICS FSU - SNIES UNSA - SNIIL - SUD SANTE SOCIAUX

Associations infirmières et étudiantes présentes :

FESIIF - FNESI - UNAIBODE ...

Etudiants représentant leur IFSI :

IFSI Ambroise Paré, IFSI A. Béclère Clamart, IFSI CRF Lyon, IFSI Pitié Salpêtrière, IFSI PSG, IFSI St Germain en Laye, IFSI Suzanne Pérouse

Associations et syndicats professionnels contactés, absents excusés :

ANPDE - SNIA

Associations et syndicats professionnels contactés, absents non excusés :

AEIIBO - ANFIIDE - CEFIEC - CGC CFE - FNI - GIPSI - ONSIL - SNCH

Conformément à la demande exprimée par l'assemblée générale post manif du 3 avril dernier, et comme s'y était engagée la CNI, une rencontre entre les différents syndicats et associations a eu lieu le 12 avril à 14 h à l'hôpital Necker.

Le cadre de cette rencontre était d'ouvrir cette mobilisation de la filière infirmière débutée le 14 mars dernier à l'initiative de la CNI, aux différents représentants qui souhaitent porter les 3 revendications exprimées par l'assemblée générale et que nous vous rappelons ci-dessous :

- reconnaissance de notre formation initiale à un niveau licence (BAC + 3) avec intégration de la filière infirmière dans un parcours universitaire LMD

- revalorisation salariale

- amélioration des conditions de travail

Les débats se sont ouverts sur la nécessité d'agir par des actions de manifestation, pour exiger du ministère la reconnaissance licence, pour les uns ou la formation d'un groupe de travail sur le LMD à présenter au ministère, pour les autres.

Devant le constat récurrent du mépris des différents gouvernements envers notre profession depuis plusieurs années, il est apparu évident pour une grande partie des présents qu'un bras de fer entre la filière infirmière et le gouvernement sera le seul moyen d'ouvrir des négociations sur ce sujet.

Il a été également exprimé que le gouvernement connaissait depuis longtemps toutes les propositions faites par les différents représentants sur l'intégration de la filière infirmière dans le cursus universitaire LMD et qu'il pratiquait la division entre nous tous pour que ce dossier n'aboutisse pas.

Réunir un groupe de travail sur ce sujet peut être intéressant pour confronter les différentes positions, mais ne peut suffire à ouvrir une négociation avec un gouvernement réfractaire à cause du coût élevé qu'entraînerait cette réforme.

Plusieurs représentants ont exprimés la possible complémentarité de ces deux choix. D'autres sont réfractaires à la mobilisation actuelle et ne souhaitent pas appeler à amplifier et durcir le mouvement.

Ces derniers s'opposent également à associer la reconnaissance licence aux 2 autres revendications qui sont les salaires et les conditions de travail.

La CNI a repositionné la demande de l'AG post manif qui était la poursuite d'un mouvement sur ces 3 revendications et pas seulement sur le LMD.

Les positions :

A la question : est-ce que votre organisation syndicale ou association professionnelle intègre l'action par la poursuite du mouvement infirmier débuté le 14 mars à l'appel de la CNI et sur les 3 revendications exprimées par l'Assemblée Générale post manif concernant uniquement la filière infirmière ?

FNESI : pas d'appel à la mobilisation

CGT UFMICT : pas d'appel à une mobilisation nationale mais dépôt d'un préavis de grève national.

SNIES UNSA ET SNICS FSU : un communiqué de presse a déjà été fait le 3 avril dernier pour dénoncer le mépris du gouvernement envers la profession. Dépôt de préavis de grève local déjà fait. Accord de principe sur l'appel à la mobilisation nationale qui doit être confirmé ultérieurement.

CONVERGENCE INFIRMIERE : appel à la mobilisation nationale mais ne souhaite pas que le mouvement intègre d'autres paramédicaux.

SNIIIL : accord de principe sur l'appel à la mobilisation nationale qui doit être confirmé ultérieurement.

UNAIBODE : accord de principe sur l'appel à la mobilisation nationale qui doit être confirmé ultérieurement.

SUD SANTE SOCIAUX : accord de principe qui doit être confirmé ultérieurement. En accord avec les 3 revendications, s'interroge tout de même sur la pertinence que la formation initiale se fasse à l'université.

IFSI Ambroise Paré, IFSI St Germain en Laye, IFSI PSG, IFSI Suzanne Pérouse, IFSI A. Béclère Clamart : appel à la mobilisation nationale.

CNI : poursuit son appel à une mobilisation nationale.

La majorité des participants a acté la nécessité d'amplifier et durcir le mouvement actuel.

Dans l'attente que les accords de principe deviennent officiels, il a été arrêté une date de prochaine manifestation nationale à Paris le 24 mai 2007.

Une nouvelle rencontre entre les organisations est prévue le 2 mai 2007

14 h hôpital Necker Amphi Maurice LAMY